



aux amis et lettre bienfaiteurs



de l'école Saint-Ferréal

Chers amis et bienfaiteurs,

N° 11 - Décembre 2015

Notre génération « libérale » - c'est le moins qu'on puisse dire - aurait tendance à élever la conscience sur un piédestal démesuré. Certaines gens, haut placés et néanmoins mal inspirés, poussent la verve jusqu'à prétendre que la bonté et la malice d'une action se jugent uniquement selon la conception personnelle de celui qui agit. Bref, plus de vérités absolues mais relativisme absolu.

Malgré tout, il faut admettre que la conscience tient une place charnière dans la conduite morale de chacun.

Le présent article se propose avec les lumières du pape Pie XII, de saint Thomas et de la théologie morale classique d'aborder l'éducation de la conscience - car une conscience s'éduque - et de fixer des repères pour répondre succinctement aux erreurs de notre temps. La conscience devrait-elle s'auto-construire, « se » légiférer elle-même sans tenir compte de normes supérieures, se façonner sa propre notion du bien, agir à sa guise sans être entravée, même si elle s'égaré ? Vaste et épineux problème !

Qu'est-ce que la conscience ?

La conscience n'est pas une faculté au sens d'élément surajouté à l'âme. Elle est un acte, un acte de la raison. Lorsque l'intelligence non seulement se rend compte de ses actes (conscience psychologique) mais juge du bien ou du mal d'une action, on l'appelle conscience (conscience morale). Elle juge et aussi commande de poser l'action bonne.

Si donc la conscience est un acte, elle se doit d'être vertueuse, en l'occurrence éclairée par la vertu de prudence naturelle et chrétienne.

Des lois qui régissent la conscience

En effet, la conscience ne peut se dégager à son gré de la réalité et des lois inscrites dans la nature humaine : « *L'œuvre de la loi, dit saint Paul, est écrite dans leur cœur; leur conscience leur rendant témoignage, et leurs pensées les accusant, ou même les défendant tour à tour.* » (Ro. II 15). Au sommet,

trône la Sagesse infinie et aimante du Créateur (loi éternelle) qui établit l'ordre de la création :

les lois dites naturelles adaptées à la nature humaine ; les lois dites positives avec la grâce en vue de l'obtention de la fin ultime surnaturelle. Toutes les lois humaines pour être justes devront s'y conformer dans les domaines plus spécifiques de la vie en société (civile ou ecclésiastique) (*ex. : le mariage est un contrat*

indissoluble entre un homme et une femme). Au bas de l'échelle, pour sa

conduite personnelle et libre, Dieu a

doté l'homme de la conscience. Avec la vertu de prudence, elle devra repérer les principes communs de la raison (*ex. : faire le bien et éviter le mal, adhérer à la vérité,*

etc.) et s'enquérir des principes de la foi connus par la Révélation (*ex. : recevoir le baptême*).

Ensuite, elle les appliquera à l'action concrète (*ex. : voler; prendre comme m'appartenant ce qui ne m'appartient pas, est mal ; or ceci est un vol ; donc je ne dois pas poser l'action*).

Dois-je toujours suivre ma conscience ?

Diligemment, avec l'emploi des moyens à sa portée comme le conseil, la prière, l'apaisement des passions et le combat des mauvaises habitudes, l'homme est tenu de se former une conscience vraie, c'est-à-dire, en fin de compte, de se régler sur la loi éternelle.

Dans certaines situations complexes, en considérant aussi le péché originel qui facilite l'erreur, il ar-



rive que la conscience se trompe dans son jugement, tout en croyant bien faire. Assaillie de scrupules par exemple, perplexe, ou encore relâchée (et donc coupable), cette conscience sera dite erronée.

Deux principes guideront l'appréciation d'un acte :

- Pour bien agir, l'homme doit suivre sa conscience pourvu qu'elle ne soit pas coupablement erronée (*ex. : si quelqu'un croit, par ignorance invincible, que dans ce cas il peut mentir; alors il est excusé de la faute*).

- L'erreur non coupable excuse de la faute, certes, mais ne rend pas bon ni licite un acte en soi mauvais (*ex. : le mensonge reste objectivement toujours mauvais*).

(St Thomas, I^aII^{ae} q. 19 a. 5 et 6)

En quel sens peut-on parler de liberté de conscience ?

La liberté de conscience est le droit de suivre sa conscience vraie. Ce droit ne s'applique donc qu'à l'acte objectivement bon. Une action en soi mauvaise qui se répercute sur la société (*ex. : vendre de la drogue, adorer Allah, avorter; etc.*), même si, subjectivement, la personne croit bien faire, peut et doit, suivant les circonstances, être empêchée par l'autorité légitime dans le domaine qui lui est imparti (*ex. : emprisonner les 'dealers', refuser la construction de mosquées, punir l'avortement, etc.*).

L'éducation de la conscience

Ces longs rappels semblaient nécessaires afin de mieux cerner ce qu'on entend par éducation de la conscience. Pie XII adressa sur la question un radio-message lors de la « journée de la famille » le 23 mars 1952. Le Saint-Père parle de la conscience comme d'un *sanctuaire*, sur le seuil duquel tout doit s'arrêter. Seul le prêtre, député par Dieu, y entre comme médecin de l'âme et ministre du sacrement de pénitence, mais avec le sceau du secret le plus inviolable.

Quel rôle joueront alors le père et la mère vis-à-vis de la conscience de l'enfant ? Pas autre chose que de l'aider à se faire une conscience vraie : lui indiquer la loi de Jésus-Christ, agir prudemment sur son âme pour l'amener à accomplir librement la volonté divine et enfin lui assurer les canaux de la grâce qui lui donneront la force d'atteindre le but surnaturel.

Erreur sur le sujet

Le Souverain Pontife déplore les trublions de la « nouvelle morale » qui reprochent à l'Église le carcan oppressif, la gangue étouffante que fait peser sur les consciences sa morale chrétienne avec ses intransigeances, ses commandements de Dieu tout cuits : « *vous êtes obligés* », « *il n'est pas permis* ».

Pie XII, non sans ironie, leur démontre que leur théorie ruine le chemin qui mène au Christ. Ils ne veulent finalement que d'une morale individualiste et exigent qu'on laisse la conscience arbitre absolu de ses déterminations.

D'ailleurs, leurs reproches portent à faux puisque l'Église a toujours usé de persuasion dans la formation des consciences. Cependant, faudrait-il qu'elle s'abstienne de proclamer des obligations morales précises alors qu'elle s'occupe d'âmes blessées par le péché originel, alors que Jésus-Christ lui a demandé d'apprendre aux fidèles à suivre tout ce qu'il a commandé, alors que le Sauveur lui-même, le divin Pédagogue, et saint Paul n'ont pas hésité à avertir leurs auditeurs par des injonctions percutantes : « *honore ton père et ta mère* », « *opérez votre salut avec crainte et tremblement* », etc. ?

Exhortation à l'éducateur

Le pape encourage vivement les parents à user d'énergie et de persévérance : « *Éduquez-les à la crainte, comme à l'amour de Dieu. Éduquez-les à aimer le vrai. Mais*

COURS DE FRANÇAIS

Langage de légumes

Le langage des fleurs est enseigné à tout le monde : le plus sot des écoliers peut savoir que « *myosotis* » signifie « ne m'oubliez pas » et les amoureux peuvent trouver dans le *Quid* toutes les couleurs de roses qu'exprimeront les nuances infinies de leurs sentiments.

Mais... les légumes ! Qui donc se préoccupe du langage des légumes ? Si quelque lexicographe voulait bien se charger d'établir le langage des légumes, il mériterait une décoration de l'éducation nationale. Le sort fait aux légumes dans le langage courant est lamentable :

- Va donc, hé ! *patate!* adressé à un conducteur maladroit...

- Espèce de *cornichon*... entendu à tout bout de champ.

- Si un film n'est pas à votre goût... c'est un *navet!*

- Vous n'avez plus un sou... je n'ai plus un *radis!*

- Si c'est la pagaille : quelle *salade!*

- Il y a peu, un soldat a osé suggérer à un évêque de s'occuper de ses *oignons*.

Vraiment, c'est la fin des *haricots!* En face de ces emplois dépréciatifs pour de braves légumes, bien plus utiles pourtant que les fleurs, c'est à peine si l'on peut citer deux ou trois emplois linguistiques valorisants : un sens amical, « mon p'tit *chou* », mais il faut que le chou soit petit ; un emploi féminin (que je suppose volontairement fautif ?), « une grosse *légume* », c'est un homme important qui probablement dispose de beaucoup d'*oseille*.

Abbé Philippe Sulmont

soyez vous-mêmes d'abord respectueux de la vérité et écartez de l'éducation tout ce qui n'est pas authentique et vrai. Imprimez dans la conscience des jeunes le pur concept de la liberté, de la vraie liberté, digne et caractéristique d'une créature faite à l'image de Dieu. Elle est bien autre chose que dissolution et déchaînement ; elle est au contraire une capacité éprouvée pour le bien ; elle fait se décider soi-même à le vouloir et à l'accomplir ; elle est maîtrise sur ses propres facultés, sur ses instincts, sur les événements. » Il fournit trois outils surnaturels pour puiser les grâces nécessaires à l'obtention de cet idéal : la prière, la communion et la confession.

En complément

D'autres moyens permettent de former une conscience exacte : apprendre aux enfants à faire l'examen de conscience, mais en instruisant droitement et sans exagérer la gravité d'un péché ; pratiquer soi-même les commandements. Même les punitions, à leur niveau, prudemment infligées, aideront le coupable à réaliser la malice d'une faute. Le Père Berto conclura : « Dès l'âge le plus tendre, dès le premier usage de la raison, il y a des 'problèmes moraux' à résoudre et bien loin que l'enfant ait le droit d'être laissé à lui-même pour les résoudre, il a le droit de n'être pas laissé à lui-même, mais d'être aidé des conseils, des ordres, des injonctions, du fouet de ses parents et de ses éducateurs, pour résoudre ses 'problèmes moraux' avec rectitude, il a le droit qu'on limite sa liberté, il a le droit à ce qu'on lui commande l'acte intérieurement bon lui-même. Et les parents et les éducateurs qui s'abstiennent de commander, de prescrire, d'ordonner, de fouetter, manquent à un devoir très grave, chargent très lourdement leur conscience devant Dieu. » **Abbé J. de Pluvié**

NOUVELLES EN BREF

par les élèves de CM2



Spectacle fin juin
Saint Jean Bosco



Lundi 7 septembre

Aujourd'hui tous les élèves sont joyeux de retrouver leurs amis ! La rentrée les amène dans leur nouvelle classe, ils ont fière allure avec leurs cahiers neufs.

Vendredi 18 septembre

Tous, en grand uniforme, se réunissent devant le drapeau de l'école pour fêter leur Saint Patron. C'est un grand jour parce que ... distribution de bonbons !

Dimanche 20 septembre

Les familles viennent s'unir pour un royal pique-nique suivi de quelques jeux pour les enfants, heureux de venir à l'école sans travail !

Jeudi 22 octobre

C'est le jour très attendu de la sortie ... Nous commençons par la promenade sur la Côte Bleue escarpée : pfffou ! pas facile ! mais tous sont encouragés à l'idée du repas prochain... Certains ramassent des coquillages, d'autres bavardent joyeusement. Arrivés au parc des Figuerolles après des petits problèmes de 'timing', nous entamons un grand jeu ! Le thème ? la 1^{re} guerre mondiale. Enfin bon, pas trop de casse ! Et puis en plus après, c'est le goûter !

Rédaction

Le grand Monsieur Automne.

Le voici, dans sa cape flamboyante, paré des mille couleurs de sa saison. Il parcourt les forêts, laissant sur son passage des sols jonchés de feuilles pourpres, orangées et multicolores. L'air est doux, paisible mais lorsqu'un souffle de vent vient remuer la terre, le feuillage des arbres s'agite, se dépeuple, les feuilles tourbillonnent longtemps, longtemps, avant de se poser sur le sol qui en est tapissé. L'atmosphère mélancolique nous appelle à rester au coin du feu, mais c'est aussi la saison des pommes et au premier rayon de soleil, tous se rassemblent accompagnés de grands paniers destinés aux fruits. Le temps se rafraîchit, il pleut. Rentrons vite à la maison manger une tarte aux pommes. Sur le chemin couvert de feuilles, la grêle pique les yeux. Mais l'automne n'est pas monotone, nous jouons, lors des jours ensoleillés, nous courons.

Mais bientôt, l'hiver approche, la neige en montagne se pose sur le sol comme les feuilles en automne et la ronde des saisons recommence et continue.

Elise de CM2



Mardi 3 novembre

Nous disons au revoir aux vacances. Chez les petits, on reconstruit les « fabuleuses » tours de pneus ; les filles, elles, restaurent leur cabane. Mais chez les garçons, nous constatons qu'un étrange revêtement s'étale dans la cour. Du bi-couche, qu'on nous dit. Pendant les vacances, des spécialistes ont étudié les pentes pour éviter les grosses flaques laissées l'hiver par les pluies. Et voilà le travail !

Plus tard, les sœurs nous expliquent le rôle d'un mystérieux papier posé sur notre bureau : il sert à noter les efforts et les visites au Très Saint Sacrement en offrande pour les âmes du Purgatoire...

Jeudi 5 novembre

Nous nous rendons au cimetière. Nous prions pour les défunts et récitons une dizaine assez émouvante devant la tombe d'un prêtre.

Puis les calendriers arrivent : tous les élèves sont soit encouragés par la récompense promise ou, par l'idée de rendre tous les bienfaits donnés.



Ecole Saint-Ferréol 40, chemin de Fondacle 13012 MARSEILLE
Tel. : 04.91.88.03.42 Fax : 04.91.87.18.72